



Formation pour les professionnels
de l'enfance, de l'adolescence et de la famille

Préparation et accompagnement à la consultation des dossiers administratifs

La formation continue du Centre d'Ouverture Psychologique Et Sociale (Copes) s'adresse à tous les acteurs du champ médical, psychologique, pédagogique et social (médecins, gynécologues, obstétriciens, psychologues, psychiatres, pédiatres, infirmiers, éducateurs, travailleurs sociaux, moniteurs d'éducation familiale, psychomotriciens, orthophonistes, sages-femmes, puéricultrices, enseignants...), garants de la prévention précoce et de la santé globale de l'enfant, de l'adolescent et de la famille.

Les stages et les formations sur site proposés par le Copes explorent les domaines de l'enfance à l'adolescence, les problématiques familiales, sociales et culturelles et les questions institutionnelles.

Le Copes est habilité à recevoir au sein de toutes ses formations les professionnels de santé (médecins, sage-femmes et paramédicaux) qui sont concernés par le DPC.



À la recherche d'éléments de son histoire

L'accès aux dossiers administratifs est réglementé, depuis 1978, pour améliorer les relations entre l'administration et le public, et conforter les droits des usagers. Complétée par des dispositions ultérieures, la loi du 22 janvier 2002 relative à l'accès aux origines des personnes adoptées et pupilles de l'État dont les parents ont demandé le secret de leur identité a précisé les modalités de recueil, de conservation et de communication des éléments identifiants et non identifiants. Le décret du 15 mars 2002 a facilité l'accès aux documents judiciaires. Pour les personnes ayant été prises en charge par l'ASE ou par un organisme d'adoption ou adoptées à l'étranger, la consultation de leur dossier administratif est souvent motivée par l'espoir de reconstituer les traces d'une histoire individuelle et familiale parfois morcelée ou incomplète, avec des aller-retours entre le vécu, les récits transmis et les éléments conservés dans le dossier. Au vu de la complexité de certains parcours, des vides ou des incohérences dans les chronologies, des formulations parfois opaques, voire péjoratives, la pertinence d'un accompagnement, notamment pour les mineurs et jeunes majeurs, s'est vue renforcée par la loi du 7 février 2022.

Animé par Janice Peyré, ingénieur de recherche, intervenante dans le DU Adoption, université d'Angers. Participation d'intervenants spécialisés.

Thèmes

Cadre législatif et réglementaire des dossiers administratifs. — Droit à l'information — Rôle de la Cada. — Spécificité de la protection de l'enfance et articulation avec les procédures judiciaires. — Dossiers en adoption nationale et internationale; missions du Cnaop. — Notion de tiers. — Accompagnement de la consultation.

Objectifs

Savoir ce qu'est un document administratif et le droit d'accès dans le cadre de la protection de l'enfance et de l'adoption. — Limiter le risque de contentieux. — Comprendre les attentes des usagers. — Évaluer son positionnement sur la consultation des dossiers et les recherches, les regards posés sur les adoptions passées, l'impact des nouvelles technologies.

Public et prérequis

Professionnels travaillant dans le champ de la protection de l'enfance et de l'adoption (nationale et internationale), professionnels et bénévoles des organismes autorisés pour l'adoption et du milieu associatif.

Méthodes de travail

3 jours. — Apports théoriques, cliniques, pratiques et expérientiels. — Études de cas.

Stage

SM23-47

Tarif

795 €

Lieu

Paris

Dates

4-5-6 avr. 2023 (soit 21 h sur 3 jours)

MARDI 4 AVRIL 2023

Accueil, tour de table - Contexte : un intérêt croissant pour les « origines » ; quels défis pour les professionnels ?

Le positionnement des professionnels.

Mieux connaître les usagers : personnes (ayant été) placées, adoptées en France, adoptées à l'étranger 9 h à 13 h

Fallara Michelle, psychologue et correspondante CNAOP, Direction de l'Enfance / SPFA, Département des Alpes-Maritimes.

Peyré Janice, ingénieure de recherche au Centre national de la recherche scientifique en sciences humaines et sociales; intervenante dans le DU Adoption de l'université d'Angers et dans des formations pour les professionnels; autrice d'ouvrages, d'articles et de rapports sur l'adoption, les nouvelles parentalités l'accès aux origines; membre d'un groupe interdisciplinaire de réflexion sur l'adoption (CHU de Montpellier); ex-membre du Conseil supérieur de l'adoption; ex-membre du Conseil national pour l'accès aux origines personnelles.

Préparer la demande (1) : traiter la réception de la demande, la décrypter; localiser, demander le désarchivage, etc - Préparer la consultation (1) : prendre connaissance des documents - contenu « type », pièces consultables, non consultables; les éléments médicaux; la notion de tiers; les lettres; copies et originaux - Traiter la demande : accueillir la personne; entendre sa demande; proposer une narration 14 h à 17 h

Fallara Michelle et Peyré Janice

MERCREDI 5 AVRIL 2023

L'adoption internationale; le cadre juridique supranational - Pays d'origine; pays d'accueil : des pratiques convergentes mais avec de fortes différences culturelles qui ont une incidence sur la question des origines et de l'accès aux informations : exemples de documents. - L'adoption internationale et la France : un paysage morcelé qui complexifie l'accès aux dossiers conservés en France; les nouvelles dispositions législatives - Les « pratiques illicites » : quelques facteurs d'explication et de contextualisation; incidence sur la recherche des origines et la consultation des dossiers 9 h à 13 h

Peyré Janice

Schulz Marianne, attachée principale d'administration, spécialiste du droit de la famille et de l'adoption. Elle a notamment été rédactrice au bureau du droit de la famille au ministère de la justice, chargée de mission adoption et protection de l'enfance au ministère en charge des solidarités et cheffe du bureau veille juridique et contrôle des procédures à la mission de l'adoption internationale. Elle a publié de nombreux articles et études juridiques sur l'adoption et dirigé l'ouvrage Droit et pratique de l'adoption internationale, dont elle est la principale autrice. Ses fonctions l'ont amenée à représenter son ministère au sein du Conseil national pour l'accès aux origines personnelles, du Conseil supérieur de l'adoption puis du Conseil national pour la protection de l'enfance et de l'Agence française de l'adoption. Elle anime des formations sur le droit de la famille, de la protection de l'enfance et de l'adoption pour les professionnels de terrain, notamment pour le compte du COPES, du CNFPT, de l'ENM (Ecole nationale de la magistrature).

Retour sur la matinée. Préparer la demande (2) : lecture juridique des documents; les documents dans les dossiers d'adoption internationale; des contenus très disparates. - Préparer la consultation (2) : les spécificités des dossiers d'adoption internationale - Traiter la demande : accueillir la personne; entendre sa demande; contextualiser. Focus sur les fratries. 14 h à 17 h

Peyré Janice

JEUDE 6 AVRIL 2023

Retour sur les deux journées précédentes - La demande de consultation côté usager : où s'adresser ? comment savoir où trouver son dossier ? comment se préparer ? Les conditions d'accès aux documents administratifs ; le dossier administratif - Les risques de contentieux - Le secret professionnel - Protection et conservation des données 9 h à 13 h

Peyré Janice

Consultations, origines, identité : quelques études récentes.

Recherche des origines et consultation du dossier à l'épreuve des nouvelles technologies (1) : les tests ADN.

Recherche des origines et consultation du dossier à l'épreuve des nouvelles technologies (2) : les réseaux sociaux.

Recherche des origines et consultation du dossier à l'épreuve des nouvelles technologies (3) : des pistes d'accompagnement et de médiation ? 14 h à 17 h

Peyré Janice

